

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-quatre et le onze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2024, s'est réuni à la salle des Fête des MEES, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2024
Séance du 11 décembre 2024

N°28

**Objet : Renouvellement de la
Convention relative à
l'utilisation de la déchetterie de
Château-Arnoux-Saint-Auban
entre PAA et la CCJLVD
au titre des années 2025-2027**

Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOGHOSSIAN Alex, BONDIL Marc, BONNAFOUX Jeanine, BOYER Christian, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n°19), CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone (à partir du rapport n°4), SANCHEZ Pierre Bernard, SEJOURNE Daniel, SERY Marie José, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard (jusqu'au rapport n° 27), TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick,

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laeticia

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 20)
KUHN Francis a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien a donné pouvoir à SERY Marie-José
PAIRE Marie-Claude a donné pouvoir à ARENA Antoine
PARIS Mireille a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à BARDIN Chantal

Etaient excusés :

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BOURJAC Bruno, CHALVET Gilles, COMTE Jean-Paul, COUTON Marie-Rose, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, ISOARD Christian, JOUVES Marc, LAQUET Laura, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2024

Application agréée E-legalite.com

Monsieur VILLARD René, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération (PAA) et la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance (CCJLVD) ont été créée le 1er janvier 2017, par la fusion de différentes communautés de communes, dont la communauté de communes Moyenne Durance (CCMD) qui a intégré PAA, et la communauté de communes Lure Vançon Durance (CCLVD) qui a intégré la CCJLVD.

Antérieurement, ces deux communautés de communes avaient constitué un syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères, le SMIRTOM, qui gérait également les déchèteries.

Une convention a précisé les conditions d'utilisation de la déchèterie de Château-Arnoux-Saint-Auban et les conditions financières de la CCJLVD auprès de PAA, ceci pour les exercices 2018 et 2019. Puis deux conventions successives ont arrêté les conditions d'accès à la déchèterie de Château-Arnoux-Saint-Auban et les conditions financières pour les années 2021 à 2024.

La CCJLVD a indiqué vouloir renouveler cette convention pour les années 2025 à 2027.

En conséquence, il est proposé au conseil d'agglomération :

- De renouveler l'autorisation d'accès de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance pour les années 2025 à 2027 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention correspondante, telle que jointe en annexe,

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Gilbert REINAUDO

PUBLIE LE : 18 DEC. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2024

Application agréée E-legalite.com